

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du 2 mars 2023

Présents : Didier Beaujouan, Jean-Christophe Cachard, Sylvie Nicolle, Nadine Haie, Catherine Cartry, Gille Varon

Absences excusées : Patrick Carpophore donnant son pouvoir à Nadine Haie, Emmanuelle Lebarbier donnant pouvoir à J.C Cachard

Absences non excusées : Enola Causeur

Secrétaire de séance : Sylvie Nicolle

Ouverture de séance : 19 h 15

Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 8 décembre 2022
- Choix des entreprises pour les travaux de reconstruction et d'aménagement de l'ancienne école en salle de convivialité
- Demande de DETR (Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux)ou DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) pour les travaux de reconstruction et d'aménagement de l'ancienne école en salle de convivialité
- Adhésion de la commune de Mondeville au SDEC Energie
- Demande d'aide de secours
- Questions et informations diverses

1. **Désignation du secrétaire de séance** : S. Nicolle est nommée secrétaire de séance.

2. **Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 8 décembre 2022:**
Le conseil approuve le compte-rendu du 8 décembre 2022 à l'unanimité.

3. **Choix des entreprises pour les travaux de reconstruction et d'aménagement de l'ancienne école en salle de convivialité :**

La commune de Périers-en-Auge a engagé une procédure adaptée afin de consulter les entrepreneurs et permettre la dévolution des marchés de travaux décomposés en 9 lots. La société Arch'univers a remis à la commune un tableau récapitulatif de rapport de vérification des offres remises.

Suite à l'étude des offres, les entreprises retenues sont :

- Lot n°1 : terrassements, VRD, espaces verts

Entreprise Collet TP pour un montant de 39 500 € avec l'option de remplacement de la microstation retenue pour 6 200 €

- Lot n°2 : Démolitions, Gros-oeuvre, Maçonnerie

Entreprise SCL pour un montant de 49 500 €

- Lot n°3 : Charpentes, couvertures

Entreprise O'SEC pour un montant de 19 384,22 €

- Lot n°4 : Menuiseries extérieures alu et serrurerie

Entreprise ALU BHM pour un montant de 42 193,26 € avec l'option stores retenue pour 3 742, 54 €

- Lot n°5 : Plâterie, menuiseries intérieures, plafonds suspendus

Entreprise ISOPLAF pour un montant de 29 436, 53 € avec l'option panneaux solaires acoustiques retenue pour 6 277,86 €

- Lot n°6 : Carrelage, faïence

Entreprise LC SOLS pour un montant de 2 909,01 €

- Lot n°7 : Electricité, alarme incendie, chauffage

Entreprise DESTAIS pour un montant de 25 500 €

- Lot n°8 : Plomberie, WC

Entreprise SCF Normandie pour un montant de 11 185,22€

- Lot n°9 : Peinture, sols souples

Entreprise GILSON pour un montant de 10 836,14 €

Le montant total de ces offres avec les options s'élève à 246 664,38 € H.T.

Les membres du conseil valident à l'unanimité les entreprises retenues.

4. Demande de DETR (Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux) ou DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) pour les travaux de reconstruction et d'aménagement de l'ancienne école en salle de convivialité

Le conseil municipal autorise M. Le Maire à faire une demande de DETR ou DSIL pour les travaux de reconstruction et d'aménagement de l'ancienne école en salle de convivialité. Le projet est subventionnable à hauteur de 30 %.

5. Adhésion de la commune de Mondeville au SDEC Energie

La commune de Mondeville a émis le souhait, par délibération du 16 novembre 2022, d'être adhérente au SDEC ENERGIE afin de pouvoir transférer sa compétence « Eclairage Public » et le Comité Syndical du SDEC ENERGIE du 15 décembre dernier a approuvé cette demande.

Monsieur le Maire soumet cette proposition d'adhésion au conseil municipal. Après cet exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité l'adhésion de la commune de Mondeville au SDEC ENERGIE.

6. Demande d'aide de secours

Une demande d'aide a été adressée à la municipalité par le centre médico-social de Cabourg pour un habitant de la commune. Le conseil municipal a validé la demande d'aide de secours à l'unanimité pour régler une facture d'un montant de 250,27 €.

7. Questions et informations diverses

- Dans le futur budget, sera prévu l'aménagement du cimetière. (Clôture et terrassement).

- Réhabilitation des mares : le recensement des mares de la commune a démarré ce mois-ci.

Les Périégeois vont recevoir une information concernant ce recensement dans les prochains jours. Ce recensement permettra ensuite, suite à une étude menée en partenariat avec le SMBD (Syndicat Mixte du Bassin de la DIVES) et le CEN Conservatoires d'Espaces Naturels de Normandie) de sélectionner les mares à restaurer sur le territoire.

Fin de séance 20 h 35

